Senlis, ville de garnison

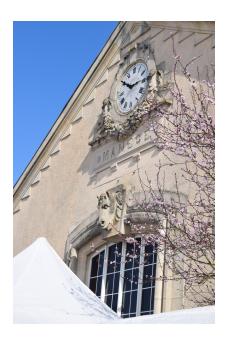
Date:

Années 1830-1840

À la fin des années 1820, la municipalité et les habitants de Senlis réclament à travers des pétitions et des démarches répétées auprès du gouvernement l'établissement d'une garnison militaire dans la ville. Très vite, les autorités militaires comprennent l'intérêt d'établir une garnison permanente à Senlis à proximité immédiate de Paris pour assurer la défense extérieure de la capitale en cas de conflit et y maintenir l'ordre si besoin. Dès 1835 une commission militaire présente au Conseil municipal un rapport sur l'établissement d'un quartier de cavalerie.



Perspective sur le Manège ©Ville de Senlis



Détail sur la façade du manège avec son horloge ©Ville de Senlis



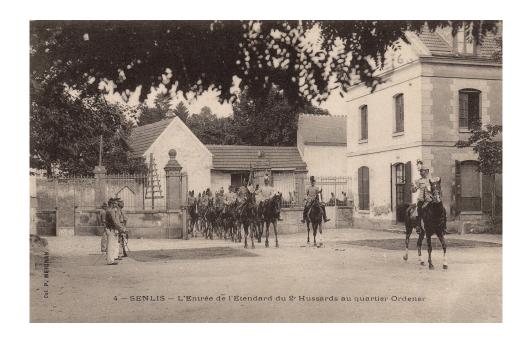
Vue aérienne sur le Quartier Ordener ©Ville de Senlis



Perspective sur l'entrée principale du Quartier Ordener depuis la rue du Faubourg Saint-Martin ©Pierre de Montalte



Carte postale, photographie vers 1900, perspective sur l'entrée principale du Quartier Ordener depuis la rue du Faubourg Saint-Martin ©Ville de Senlis



Carte postale, photographie vers 1900, entrée du 2ème hussards et de son étendard au Quartier Ordener, depuis l'intérieur du quartier ©Ville de Senlis



Carte postale, photographie vers 1900, vue sur la forge au sein du Quartier Ordener ©Ville de Senlis



Carte postale, photographie vers 1900, cavaliers du 2ème Hussards au repos à la cantine du Quartier Ordener ©Ville de Senlis



Carte postale, photographie vers 1900, perspective entrée principale du Quartier Ordener depuis la rue du Faubourg Saint-Martin ©Ville de Senlis

L'établissement des premiers quartiers.

Le terme de « quartier » désigne le logement et les infrastructures spécifiques aux troupes à cheval. Les autres unités militaires sont logées dans ce qu'on appelle encore aujourd'hui des casernes. La mairie ainsi que les habitants ont conscience des retombées économiques importantes qui découlent de l'établissement de nombreux militaires au sein de la ville. À l'époque, une ville qui souhaite accueillir une garnison doit fournir les locaux et les infrastructures nécessaires à ses frais.

Un problème de taille se fait jour, trouver et mettre à disposition de l'armée des locaux assez vastes pour les hommes et les écuries. L'ancienne église Saint-Pierre va être utilisée à cette fin dès janvier 1843 et ce jusqu'en 1877. La municipalité, toujours désireuse d'augmenter les effectifs militaires, va mettre à disposition l'ancien couvent des Carmes situé Rue Vieille de Paris, en juin 1856 (occupé jusqu'en 1998). Les locaux sont réaménagés puis renommés quartier « Montmarie ». Senlis a ainsi la capacité d'accueil pour deux escadrons de cavalerie, chaque escadron compte entre 150 et 200 hommes et à peu près autant de chevaux. De nombreux régiments se succèdent.

La création du quartier Ordener

En 1873, après la défaite et l'occupation prussienne, l'État souhaite mettre en place des garnisons regroupant l'intégralité des effectifs d'un régiment. Les villes ne possédant pas les moyens de casernement adaptés se voient menacées de perdre leur garnison. C'est dans ce contexte que la municipalité se lance dans le chantier du quartier Ordener pour pouvoir accueillir un régiment de cavalerie au complet, soit plus de 650 hommes et autant de chevaux. Des travaux considérables commencent en 1874 pour construire les baraquements et le grand manège, devenu salle polyvalente de la ville aujourd'hui. Plus tard, deux petits manèges sont construits pour entrainer les cavaliers. L'armée exige en plus, la mise en place d'une infirmerie, d'un champ de tir et d'un champ de manœuvre de plus de 20 hectares sur les terrains qui sont attenants au quartier Ordener qui représente déjà sept hectares à lui seul.

Senlis, ville de garnison

De nombreux régiments se succèdent au quartier Ordener : des cuirassiers, des hussards, dont le 2e régiment qui reste 18 ans en garnison à Senlis. En 1928, les célèbres spahis, cavalerie de reconnaissance coloniale, prennent leur quartier à Senlis. Ils marqueront profondément les esprits. La ville de Senlis entretient des liens étroits avec les nombreux régiments qui se succèdent au fil du 19e et du 20e siècle. Les fanfares donnent régulièrement des concerts qui sont très appréciés de la population, un kiosque est même construit pour cet usage. Le journal municipal évoque ainsi le départ du 6e régiment de cuirassiers en 1879 : « La ville regrettera le 6e régiment, nous sommes heureux de constater que les rapports entre lui et la population ont toujours été excellents. La bonne tenue et la discipline des soldats, la distinction et la courtoisie du corps d'officiers, laisseront parmi nous les meilleurs souvenirs »

Le quartier Ordener connaît de nombreuses modifications au 20e siècle, la mécanisation généralisée des régiments de cavalerie entrainant de nouveaux besoins. Le 41e régiment de transmissions est le dernier régiment à avoir occupé le quartier Ordener qu'il quitte en 2009. Depuis 2013, la ville est redevenu propriétaire du quartier Ordener. Au cœur de ce projet de rachat, faire du quartier Ordener une technopole de référence tournée vers le biomimétisme avec l'implantation du CEEBIOS (Centre Européen d'Excellence en Biomimétisme de Senlis). La ville a également à cœur de développer l'habitat sur le site avec deux projets de logement au sein du quartier Ordener qui aboutiront dans les années à venir. D'autre part, le grand Manège est devenu une salle municipale à part entière qui accueille jusqu'à 850 personnes lors d'évènements réguliers (salons, expositions, conférences...).

Média associé : Musée des Spahis